

CHAPITRE 1

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET ENVIRONNEMENT DURABLE

Hervé DOMENACH et Michel PICOUET

*Démographes**

La population de la planète comptait un milliard d'hommes en 1800, trois milliards en 1960, six milliards au tournant du XXI^e siècle et se stabilisera vraisemblablement autour de neuf milliards dans trois à quatre décennies. Cette accélération de la croissance démographique nourrit l'idée, largement répandue depuis Malthus, qu'elle est la cause principale de la plupart des problèmes actuels de l'environnement. En réalité, l'analyse des interrelations entre les dynamiques démographiques et l'environnement révèle une tâche

désenclavement des campagnes, les concentrations de population en milieu urbain, etc. peuvent être des causes majeures d'une exploitation accrue des rares ressources disponibles. En fait, l'action exercée sur les systèmes écologiques dépend beaucoup du fonctionnement des sociétés, de la façon dont les êtres humains perçoivent l'environnement et de la valeur qu'ils lui accordent (Almaric, 1996). Il en résulte une confrontation géopolitique d'appréciation des problèmes environnementaux : Pour les pays du Nord, les besoins élémentaires des populations sont satisfaits bien au-delà de ce qui est nécessaire et la préoccupation environnementale concerne essentiellement la pérennité d'une qualité de vie non négociable ; pour les pays du Sud, la demande de sécurité alimentaire, souvent loin de satisfaire les besoins vitaux des populations, limite l'appréhension des problèmes environnementaux aux conditions locales de raréfaction des ressources. Ces deux situations coexistent souvent avec acuité dans les pays émergents soumis à de sévères dérèglements environnementaux.

Ces clivages sont à la source d'un dialogue de sourds, où chacun tend à imputer à d'autres la cause des problèmes écologiques de la planète, actuels ou à venir, comme ce fut le cas au sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, à la Convention pour le protocole d'accord sur les changements climatiques de Kyoto en 1997 et que la Conférence de Johannesburg, en 2002, n'a pas résolu, loin s'en faut. Ils déterminent en conséquence les politiques en matière de population et de préservation de l'environnement, mais qu'il s'agisse des pays du Nord ou du Sud, ces politiques ont cependant plusieurs points en commun : l'échelle de décision tend à devenir globale et les objectifs économiques et stratégiques prévalent, au détriment souvent des solutions recherchées localement. Si tout le monde s'accorde, bien entendu, sur l'importance d'une sécurité écologique durable, c'est aux échelles locale et régionale que se jouent d'abord les enjeux du développement. Ceux-ci se déclinent ainsi en plusieurs champs d'intervention qui répondent aux altérations des ressources planétaires : pluies acides, salinisation, pollutions chimiques, risques alimentaires, déchets toxiques, enjeux énergétiques...qui conditionnent les exploitations commerciales et politiques des ressources naturelles, la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des populations (Keyfitz, 1996).

En l'état actuel des connaissances, et avec l'hypothèse d'une population mondiale stabilisée autour de 9 milliards d'habitants, on estime les réserves planétaires d'aluminium à un millier d'années d'utilisation environ, 500 ans pour celles de zinc, 50 à 80 ans pour le pétrole, près d'un siècle pour le gaz naturel, etc. annonçant ainsi la fin des modes de production en vigueur, la nécessaire révision d'un mode de consommation des ressources naturelles non renouvelables, et donc la perspective de mutations sociétales importantes. Parallèlement, les baisses de la fécondité et de la croissance naturelle démographique s'accroissent et la question n'est plus d'endiguer une croissance démographique incontrôlée (Charbit, 2000, Chasteland et Chesnais, 1997), qui a alimenté les craintes récurrentes de nombreux auteurs depuis longtemps. On sait maintenant que, de par l'élan accumulé par la constitution de classes en âge reproductif très importantes, l'augmentation des effectifs de population restera élevée pendant encore quelques décennies dans de nombreux pays (Afrique centrale et orientale, Chine, Inde...). Dans ce contexte, la recherche s'est logiquement tournée vers les questions interdisciplinaires d'accompagnement de cette croissance démographique dans les pays concernés (Commoner, 1991), qui conditionnent les différentes politiques de développement, souvent confrontées à un héritage de pauvreté, d'analphabétisme, de sous-équipement, voire d'alimentation insuffisante ou carencée et de santé défectueuse. Se pose donc la question d'assurer à tous les individus une amélioration substantielle de leurs conditions de vie, une garantie d'accès aux ressources essentielles et un développement humain et social de qualité. Si l'on suit ce raisonnement, la valorisation de l'environnement, sous toutes ses formes, n'est alors qu'une résultante parmi d'autres des améliorations sociétales : éducation, santé de la reproduction, emploi, aménagement du territoire, gestion des ressources...

Ainsi, la croissance démographique n'est que l'une des causes de l'exploitation accrue des ressources disponibles et d'une gestion de l'espace souvent erratique, et ne détermine pas nécessairement la dégradation de l'environnement. La transformation des besoins joue un rôle majeur, de même que les mutations familiales et sociales, les logiques de production de rente associées à l'absence de sécurité de la tenure foncière, le désenclavement des campagnes et l'urbanisation... En caricaturant, on peut considérer que deux tendances théoriques

s'affrontent, opposant deux analyses idéologiques. Pour l'une, la croissance démographique est la source de tous les drames humains : guerres, épidémies, famines, pauvreté, et aujourd'hui, dégradation de l'environnement et cataclysmes écologiques; pour l'autre, elle n'est qu'un facteur spécifique dont le rôle n'est pas nécessairement déterminant et ne comporte pas que des aspects négatifs. Signe des temps, les opinions publiques, nationales et internationales, commencent à peser, donnant aux questions d'environnement une dimension universelle même si les préoccupations exprimées concernent le plus souvent les échelles locales.

L'appréciation des relations entre la dynamique des populations et l'environnement (Domenach et Picouet, 2000) relève de deux niveaux interactifs : global, parce que l'enjeu d'une planète viable touche aussi bien le devenir de ses ressources que leur qualité ; et régional, parce que c'est à ce niveau que les politiques de développement peuvent promouvoir un juste équilibre entre la croissance économique et les recompositions territoriales.

Les arbitrages relèvent des grandes évolutions démographiques et écosystémiques qui affectent les sociétés humaines à travers :

- Les mécanismes de régulation démographique : la fécondité, la mortalité et les nouveaux facteurs de morbidité avec leurs effets sur la santé et la survie des populations ;
- Les structures par âge et le processus de vieillissement de la population, fortement engagé dans les pays du Nord et perceptible dans le reste du monde ;
- Les distributions spatiales de population et la mobilité des hommes, qui relèvent des processus de concentration en milieu urbain et de la transformation des espaces ruraux ;
- La sécurité alimentaire et sanitaire des populations, comme éléments indissociables et emblématiques d'une crise de civilisation ;
- Les mécanismes politico-institutionnels qui conditionnent l'évolution des usages des ressources et des territoires et mettent actuellement en cause le développement durable d'une planète viable.

infectées, dont 4,5 millions en Afrique du sud et 4,2 millions en Inde²), jusque là apparemment circonscrite à l'Afrique, mais dont on découvre tardivement, au fil des révélations officielles, que de grands pays comme la Chine et l'Inde sont également concernés ; il faut, aussi, mentionner les périodes de crises économiques, de conflits armés, de déliquescence de l'État... notamment dans le continent subsaharien (Ouganda, Ghana, Ruanda, Zambie, Mozambique etc.) mais aussi en Afghanistan, Éthiopie, Somalie, etc. Cette situation n'affecte encore que très peu l'évolution des indices mondiaux, mais elle reste préoccupante et met en cause l'idée que les risques sanitaires, épidémiologiques ou naturels puissent être complètement maîtrisés à terme et assurer un nivellement progressif des disparités de mortalité existantes dans le monde. De fait, le crédit de cette hypothèse s'avère quelque peu entamé en raison de l'apparition de risques nouveaux mal maîtrisés, tels que : la diffusion du sida, l'épizootie de la vache folle et sa transmission à l'homme sous la forme insidieuse de la maladie de Creutzfeldt-Jacob, plus récemment la diffusion exceptionnellement rapide de la pneumopathie atypique (SRAS), la menace de nouvelles maladies neurodégénératives, aggravée par l'alimentation industrielle et les manipulations chimiques, sans oublier l'impact sur la santé humaine des dégradations environnementales affectant la qualité de l'air, des eaux consommées, l'exposition aux UV dans les zones où la couche d'ozone se raréfie, etc. Cette nouvelle perception des tendances de la mortalité mondiale – les perspectives de population établies par les Nations Unies l'intègrent dorénavant – n'est pas liée à la capacité de la médecine ou de la biologie à surmonter ces nouveaux risques de morbidité, mais bien au risque que les politiques et les pratiques économiques font porter à la santé des individus. Les exemples alarmants ne manquent pas, même s'il reste difficile de connaître, avec précision, les conséquences de certaines pratiques agricoles ou d'usage de produits chimiques et en termes de survie du milieu

taux sur la santé commencent à être bien identifiées : les usages intensifs d'insecticides sont, ainsi, fortement mis en cause dans la maladie de Parkinson, dans les leucémies et certains cancers. Du fait de la complexité des chaînes alimentaires, de la difficulté de contrôler la succession des transformations des produits bruts en produits consommables, des effets à retardement d'une infection, etc., le risque de contamination est devenu permanent, sans que l'on puisse apprécier son degré de gravité sur les populations actuelles ni sur celles à venir. Par ailleurs, de fortes présomptions semblent montrer que les manipulations génétiques sur les produits alimentaires présentent des risques importants pour la santé publique à terme, de même que les polluants chimiques ont une probable incidence sur la fertilité des hommes et l'apparition de nouvelles pathologies.

Ainsi, malgré la baisse de fécondité enregistrée dans la plupart des pays, mais avec un retard certain pour le continent africain, il faudra attendre encore trois ou quatre décennies avant que la population mondiale ne soit régulée et stabilisée. Mais les mutations écologiques en cours et les nouvelles perceptions des risques environnementaux sont désormais susceptibles de remettre en cause cette projection des facteurs démographiques et on ne peut plus exclure l'hypothèse d'une surmortalité plus ou moins grave et plus ou moins ponctuelle, que provoquerait une quelconque catastrophe sanitaire ou écologique mettant en cause la chaîne alimentaire et sanitaire.

L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES PAR ÂGE : DU RAJEUNISSEMENT AU VIEILLISSEMENT

Actuellement, la forte croissance des pays du Sud a rajeuni la population mondiale, mais il faut remonter aux années 70 pour trouver le maximum atteint par les moins de 15 ans en proportion de la population totale : 37,5 %. Depuis, cette proportion ne cesse de décroître, ne représentant plus que 30 % en 2002, par le double effet de la baisse de la fécondité et de l'allongement de la durée de vie. En un quart de siècle, l'importance relative des enfants de moins de 15 ans est passé de 40 % en 1975 à 28 % en 2002.

proportion de 40 %, mais l'Europe de 17 % seulement. La croissance démographique se concentre, désormais, au sommet de la pyramide des âges, fait nouveau dans l'histoire humaine et fondamental pour le futur, car même dans le cas où la fécondité arriverait à se maintenir dans certains pays, l'arrivée des nouvelles générations sera à peine suffisante pour maintenir les effectifs des moins de 60 ans. Se profilent ainsi les signes d'un processus de vieillissement intensif, qui atteindra probablement la quasi-totalité des pays dans un demi-siècle, constituant sans doute le phénomène le plus déterminant auquel les sociétés humaines devront faire face dans les prochaines décennies. Les perspectives démographiques sont claires à ce sujet : les effectifs de personnes âgées de plus de 80 ans estimés à 66 millions en 1998, atteindront probablement un demi milliard dans une cinquantaine d'années ; le nombre des centenaires dépasserait 2 millions, et les personnes âgées de plus de 65 ans constitueraient près du quart de la population mondiale.

Dans les pays du Nord de l'Europe, le vieillissement de la population est déjà bien avancé et se poursuit. En France, la proportion des personnes âgées de plus de 60 ans a dépassé les 20% et pourrait atteindre 25 à 30 % dans les décennies à venir, tandis que la moyenne d'âge de la population des 20 à 59 ans révolus augmente et pourrait atteindre 40 ans en 2050 (Parant, 2001) ; la plupart des pays européens suivent cette tendance, le Japon également.

Les problèmes de vieillissement de la population ne concerneront les pays du Sud qu'à mesure que se dissiperont les effets de « l'inertie démographique » : les effets de la baisse de fécondité n'ont d'impact sur l'effectif total de population que deux ou trois générations plus tard, les générations intermédiaires ayant une fécondité modérée voire faible mais conservant un grand nombre de reproducteurs. Globalement le processus est pourtant entamé puisque pour les pays du Sud, la proportion de personnes âgées de 65 ans passerait de 5,5 % en 1998 à 6,5 % dès 2015, les taux correspondants pour les pays du Nord étant de 14,1 % et de 18 %. De même que pour la baisse de fécondité, la spécificité des pays du Sud tient à la rapidité avec laquelle le processus de vieillissement évolue : tandis que la France a mis soixante ans pour passer d'une proportion de 7 % à 14 % des 65 ans et plus, la Tunisie ne mettra que 20 ans, Cuba 15 ans

seulement, etc. Dans la plupart des pays, le nombre des personnes âgées connaîtra une croissance forte et pour les pays non industrialisés, cette période à venir pourrait être qualifiée « d'âge d'or démographique » (Vallin, 2000), en raison de la baisse des investissements démographiques qui accompagne l'augmentation du ratio actifs/inactifs (plus faible proportion des classes d'âges jeunes et effectifs de personnes âgées encore peu importants) mais elle ne sera suivie d'effets positifs que si les opportunités économiques et sociales suivent (Sandron, 2002).

Le vieillissement démographique a des conséquences socio-économiques qui restent encore modérées mais deviennent aujourd'hui un véritable défi pour les sociétés occidentales notamment, dont le confort social est remis en question : les systèmes de retraite qui avaient mis du temps à venir à maturité, sont menacés par les équilibres financiers engendrés par l'allongement de la durée de vie moyenne des personnes à la retraite et par la diminution de la population active ; l'augmentation des dépenses de santé est telle que les prélèvements obligatoires qui leur sont affectés (sécurité sociale, cotisations maladie vieillesse, etc.) sont en déficit permanent. Ces problèmes, qui ont tant tardé à émerger sur la scène politique, remettent en cause les solidarités sociales collectives qui forment l'armature de nos sociétés et laissent place à des affrontements entre les organisations politiques et professionnelles et la population, sans pour autant que soient encore trouvées des solutions réellement satisfaisantes.

Quel sera l'avenir des pays du Sud qui feront bientôt l'apprentissage de ce processus de vieillissement, sachant que les mécanismes de solidarité socio-familiale risquent fort d'être mis à mal sous le poids de l'augmentation rapide du nombre des aînés ? Les situations divergent selon le degré d'organisation sociale et l'évolution des socio-systèmes mais en définitive, le passage d'un monde plutôt jeune à un monde plutôt vieux, implique de profondes mutations des sociétés qui ne sont pas sans conséquences sur nos modes de vie et l'usage des ressources naturelles, notamment en ce qui concerne les ressources aquatiques et énergétiques de la planète et les modes de mise en valeur des territoires.

LES DISTRIBUTIONS SPATIALES DE POPULATION ET LA MOBILITÉ

Aux grandes migrations de colonisation qui ont marqué l'histoire, ont succédé des migrations contemporaines de nature diverse : économique, sociale, politique, environnementale... souvent déterminées par la pauvreté et l'exclusion. Les formes de mobilité se sont transformées et diversifiées, et les réseaux migratoires, au-delà des diasporas établies, sont devenus de plus en plus complexes, participant d'un processus de mobilité humaine toujours plus intense (Domenach et Picouet, 2002).

Dans le même temps, l'évolution de la structure de la population mondiale s'est accompagnée d'un processus rapide de concentration urbaine. En 1950, on comptait sur la planète 29 % de citadins en moyenne mais seulement 15 % sur les continents africains et asiatiques. Aujourd'hui, la moitié environ de la population mondiale vit dans les villes, et en 2025, cette proportion dépassera les 80 % dans de nombreux pays. On estime actuellement (2002) que 23 agglomérations, ou aires urbaines, dépassent les 10 millions d'habitants, la plus importante étant celle de Tokyo évaluée à 33 millions d'habitants, suivie par Mexico et New York avec environ 21 millions d'habitants chacune. Cette formidable accélération de la concentration des hommes se fait souvent dans des conditions à risques tant sur le plan humain (habitat précaire, faibles infrastructures sanitaires, équipements publics déficients...) que sur le plan écologique (déséquilibres spatiaux, pollutions des nappes aquatiques, de l'air, eaux de ruissellement toxiques...) De plus, cette urbanisation galopante dans les pays du Sud ne relève pas d'un dynamisme économique ou d'une transformation des capacités productives comme ce fut le cas dans les pays industrialisés, mais plutôt de la pauvreté, du sous-équipement des campagnes, et des mutations agricoles, tant économiques qu'écologiques ou foncières, qui jettent sur les routes de l'exode les populations paysannes de régions entières (Marmora, 2002).

Par ailleurs, la révolution des technologies et des moyens de communication a provoqué, entre autres effets, une forte relativisation des distances et une accélération de la mobilité humaine. La

le milieu du XXI^e siècle, on assistera à une intense redistribution démographique entre les différents continents et pays. L'Inde, et la Chine auraient chacune 1,5 milliard d'habitants en 2050³, soit le tiers de la population mondiale, le Pakistan serait aussi peuplé que les États-Unis, et l'Afrique compterait trois fois plus d'habitants que l'Europe.

LE PRISME DÉFORMANT DES CHOIX POLITIQUES

Dans un contexte planétaire où la richesse des uns, tout autant que l'extrême pauvreté des autres constituent de graves menaces pour l'environnement, quelles peuvent être les politiques à mener pour surmonter les antagonismes entre la satisfaction des besoins primaires de nombreux pays du Sud et la surconsommation des pays du Nord et de certaines contrées de pays émergents ? Comment faire évoluer la coopération pour la valorisation de l'environnement planétaire, entre les acteurs des pollutions et ceux qui les subissent, sachant que la population des uns va stagner et celles des autres augmenter. C'est un ensemble complexe d'interactions de tous ordres, que les États doivent désormais arbitrer de manière cohérente à différentes échelles institutionnelles : locale, nationale, supranationale, planétaire (Lery et Vimard, 2001)

Aucun acteur, politique ou institutionnel, ne semble plus contester l'idée selon laquelle la relation entre dynamique démographique et durabilité implique une démarche prospective induite par la responsabilité de chaque génération d'hommes à l'égard des suivantes. Tous les acteurs : gouvernements, institutions, organisations non gouvernementales, associations, société civile, etc. sont concernés, leur implication dépendant de leurs niveaux de conscience de cette durabilité et des antagonismes sociaux, politiques et territoriaux, quelle que soit l'échelle : macro-environnementale (confrontation Nord-Sud) ou micro-environnementale (conflits

³ Selon les projections de populations de l'ONU, réalisées en 1996, publiées en 1998.

d'usage de l'espace). Dans ce débat, nombre de pays de l'Est ou du Sud sont peu présents, subissant plutôt les initiatives multiples qui sont prises à leur égard, dans un contexte de mondialisation qui tend à les culpabiliser : atteintes à la biodiversité, déforestation, dégradation des écosystèmes, dilapidation des ressources naturelles, crise économique, croissance démographique..., tandis qu'on assiste un peu partout à la recomposition de leurs territoires, principalement selon des pratiques agricoles d'exportation intensives, qui déstructurent leurs socio-systèmes. Dans leur majorité, les pays du Sud sont peu ambitieux en ce qui concerne les politiques environnementales, mais en revanche, ils sont moins industrialisés, et donc, moins polluants, et surtout, ils ont besoin d'accéder aux marchés internationaux pour écouler leur produits dans des conditions acceptables.

Pour autant, la solidarité intergénérationnelle ne saurait se réduire à une simple régulation des marchés internationaux, mais à moins d'une évolution profonde des modes de production et de consommation de nos sociétés, c'est sans doute elle qui déterminera le degré de richesse ou de pauvreté de notre descendance dans une nature dégradée ou préservée. Cette notion de durabilité est au cœur des politiques qui traitent de l'environnement, et elle implique une démarche prospective volontariste, du fait que le développement durable répond à des principes de moins en moins controversés : équité territoriale et sociale concernant l'accès aux ressources, préservation et protection des milieux fragiles, maintien de la biodiversité, etc.

D'une manière générale, on peut considérer qu'à tous les niveaux d'interventions (local, national, planétaire), les grands principes des politiques de demain sont en place mais qu'ils ne reçoivent encore que très peu d'applications, quand ils ne sont pas complètement battus en brèche ou dédaignés, comme le montre actuellement le net recul de la participation de quelques pays riches aux grandes conventions environnementales. Depuis la conférence de Rio, en 1992, les États ont signé des accords et des traités, qui ne sont respectés que dans la mesure où la croissance économique et la compétitivité internationale ne sont pas remises en cause. La croissance démographique sert souvent d'alibi pour stigmatiser les échecs des pays en développement, leur dérive économique et environnementale, leur incapacité à

promouvoir un développement durable. En fait, on se rend compte que le facteur démographique, dont les différents aspects ne sont souvent pas bien pris en compte, est un élément bien moins déterminant du développement durable que les enjeux commerciaux, et que dans ces conditions, il faudra de longues années pour mettre en place des politiques environnementales de grande envergure. La redistribution du pouvoir économique a des conséquences importantes dans le domaine environnemental et porte sur le dilemme suivant : un peu moins de 20 % de la population mondiale (pays riches) contribuent actuellement à 80 % de la pollution totale de la planète, tandis que les 80 % restants de la population mondiale (pays pauvres et émergents) s'échinent à rattraper et à adopter le modèle de croissance à haute pollution de la minorité dominante ! En supposant qu'ils réussissent, la charge polluante serait telle, que la planète en serait asphyxiée. Une seule voie semble donc être possible : revoir le modèle de croissance de l'Occident en s'appuyant sur ce que pourraient induire les gouvernements de demain, à savoir une globalisation qui ne soit pas seulement économique, mais également, sociale et environnementale.

Face aux grandes organisations écologiques comme Greenpeace, les gouvernements occidentaux ont dû composer avec la pression de mouvements écologistes stimulés par le contexte de libéralisation intervenant dans les grandes négociations internationales. Les pays en développement voient avec inquiétude se développer des normes environnementales qu'ils jugent comme des « barrières vertes » à l'extension de leurs marchés et accusent les pays occidentaux de protectionnisme environnemental. Dans tous les cas, il n'a été nullement question de réviser le modèle de croissance, mais plutôt de le « verdir », en faisant de l'environnement un marché où les éco-produits se vendent et s'achètent, et où les contrevenants aux règles édictées payent une taxe, qui sert de mécanisme compensatoire, mais ne concerne en rien les causes mêmes du processus de dégradation.

Il apparaît ainsi de plus en plus clairement que les choix de développement en vigueur actuellement ne sont pas durables, loin s'en faut ! Le Sommet de la terre, à Johannesburg, a largement confirmé les appréhensions du Sommet de Rio, dix ans auparavant, concernant l'accès aux biens essentiels que sont la santé, l'eau et l'énergie, mais

un tiers de l'humanité ne dispose ni de l'accès aux soins de santé, ni d'eau potable, ni de l'électricité. Pourtant, les populations de la planète sont de plus en plus interdépendantes, rendant inéluctable la globalisation de la question d'un développement intégré et durable, en prenant en compte les différents niveaux d'interdépendance sectoriels, territoriaux, des chaînes d'acteurs et des rapports de pouvoirs. La question du développement peut être simplement déclinée autour des biens essentiels, l'eau, l'énergie et la santé, enjeux majeurs du XXI^e siècle qui risquent, à défaut de stratégie active, de devenir des facteurs essentiels de conflits ou de crises, que seule, l'anticipation politique permettrait d'éviter.

CONCLUSION

Le nombre des hommes va augmenter mais les conséquences seront diverses selon les niveaux d'agrégation considérés : économique, social, environnemental. Les processus de vieillissement, de concentration urbaine et de mobilité constituent trois facteurs intrinsèques à la dynamique démographique globale de la population mondiale, mais les circonstances résultent de facteurs multiples souvent difficiles à identifier (conflits politiques et socio-culturels, régimes fonciers non adaptés, niveaux d'organisation sociale et politique, dépendance économique). Or, c'est précisément la maîtrise de ces facteurs qui permettrait d'anticiper les enjeux environnementaux. Dans le domaine politique, la prise en compte d'un champ d'intervention réalisable apparaît un préalable au choix des priorités politiques nationales et internationales. La dynamique de la population actuelle, et ce qu'on peut en prévoir pour les décennies à venir, va dépendre, d'une part, des *facteurs endogènes* qui résultent des structures actuelles : réduction de la fécondité et allongement de la durée de vie entraînant un processus de vieillissement des populations ; et d'autre part, des *facteurs exogènes* qui dépendent des modèles de fonctionnement des sociétés et de leur intégration à un monde de plus en plus interconnecté : croissance de la mobilité et de la concentration urbaine, transformation des modèles familiaux, etc.

Les facteurs endogènes offrent peu de prise aux actions directes, mais ils influent directement sur les politiques socio-environnementales indispensables à l'adaptation des facteurs exogènes, aux risques à venir. La mise en place de ces politiques se heurte, tout d'abord, à la forte inégalité dans l'accès aux ressources naturelles qui règne de par le monde, et qui va de pair avec l'extrême pauvreté de plus du quart de la population de la planète ; ensuite, elle subit les contraintes du mouvement de mondialisation qui tend à reproduire le modèle de croissance occidentale dont on connaît les effets néfastes sur l'environnement et sur le développement des populations les plus pauvres. Ces contraintes peuvent, cependant, être en partie surmontées en prenant non plus comme référence du développement la géopolitique mondiale, ses antécédents politiques et ses enjeux économiques, mais en privilégiant les stratégies de développement local.

La pression anthropique affecte dorénavant la biosphère tout entière à travers les évolutions des biocénoses, des biotopes et des climats. Par delà les problèmes d'environnement, se profile la question centrale des niveaux de solidarité socio-institutionnelle entre les peuples, mise à mal par le cycle infernal de la croissance et du productivisme. Si, en 1970, le monde craignait de ne pas pouvoir nourrir une population en croissance rapide, en l'an 2000, l'humanité commence à s'interroger sur les conditions de survie de son espèce et sur sa place dans l'économie de la nature. La révolution technologique nous a dotés d'outils tellement puissants que nous pouvons transformer notre environnement très rapidement, mais aussi, irréversiblement. Toute la question consiste à savoir si nous serons capables de maîtriser ces outils pour que notre espèce puisse s'adapter durablement aux changements environnementaux que nous induisons.

CHAPITRE 1

**TABLEAU 1 : POPULATION MONDIALE SELON LES GRANDES RÉGIONS
1950-2050**

	Population (millions)		Population (%)	
	2000	2050*	2000	2050*
Monde	6 057	9 322	100,0	100,0
Pays développés	1 191	1 181	19,7	12,7
Pays en développement	4 865	8 141	80,3	87,3
Afrique	794	2 000	13,1	21,5
Asie	3 672	5 428	60,6	58,2
Amérique Latine & Caraïbes	519	806	8,6	8,6
Europe	727	603	12,0	6,5
Amérique du Nord	314	438	5,2	4,7
Océanie	31	47	0,5	0,5

Source : Division de la Population des Nations unies, *World Population Prospects : The 2000 Revision, highlights* (ESA/P/WP.165)

* Projection selon le scénario médian pour 2050

BIBLIOGRAPHIE

- MARMORA L., 2002, *Les politiques de migrations internationales*, Collection Populations, L'Harmattan, 269 p.
- PARANT A., 2001, « Le vieillissement démographique de la France : enjeux et politiques », *Population et développement : les principaux enjeux cinq ans après la Conférence du Caire*, eds. Lery A. et Vimard P., Les Documents et Manuels du CEPED n°12, p. 167-177.
- REPORT OF THE UN CONFERENCE ON ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT, 1992, Rio de Janeiro, vol.1, Resolutions adopted, E.93.I.8, juin.
- REPORT OF THE INTERNATIONAL CONFERENCE ON POPULATION AND DEVELOPMENT, 1994, Le Caire, Vol.1, Resolutions adopted, E.95.XIII.18, septembre.
- SANDRON F., 2002, « Croissance économique et croissance démographique : théories, situations, politiques », *Le monde en développement : démographie et enjeux socio-économiques*, Dir. Y. Charbit, Les études de la Documentation française, 2002, p.15-36.
- UNITED NATIONS, 2001a, *World population prospects. The 2000 revision*, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, New York, 34 p.
- UNITED NATIONS, 2001b, *World population monitoring 2001. Population, environment and development*, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, New York, 89 p.
- VALLIN J., 2000, « Quand les problèmes du Nord deviendront ceux du Sud... », in *Problèmes économiques*, n° 2656-2657, La Documentation française, Paris, p. 62-63.

Sous la direction de
Hervé Domenach
et
Michel Picouet

**Environnement
et populations :
La durabilité
en question**

Collection

L'Harmattan

Sous la direction de
Hervé DOMENACH et Michel PICOUET

**ENVIRONNEMENT ET POPULATIONS :
LA DURABILITÉ EN QUESTION**

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
FRANCE

L'Harmattan Hongrie
Hargita u. 3
1026 Budapest
HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Bava, 37
10214 Torino
ITALIE

© L'Harmattan, 2004
ISBN : 2-7475-6008-2
EAN : 9782747560085